



14 OCT 2015  
93

Paris, le

09 OCT. 2015

**CABINET  
DE LA GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE  
LE CHEF DE CABINET**

N/REF: CAB/CR/JM/MDS - 201510039459

Monsieur le Président,

Vous avez eu l'aimable attention d'adresser à Madame Christiane Taubira, garde des sceaux, ministre de la justice, les avis formulés par la Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux (FENAMEF) à la suite des propositions du rapport sur les modes alternatifs de règlement des différends paru en juin dernier, dans le cadre de la réforme de la justice du XXIème siècle.

Madame la ministre, qui m'a confié le soin de vous répondre, tient tout d'abord à vous remercier de votre démarche.

C'est avec beaucoup d'intérêt qu'elle a pris connaissance des observations soulevées. Elle tient à saluer votre implication pour faire évoluer cette discipline qui répond aux attentes légitimes des citoyens dans leur quête de justice et d'équité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Julien MEIMON

Monsieur Didier TRONCHE  
Président  
Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux  
11 rue Guyon de Guercheville  
BP 10116  
14204 HEROUVILLE SAINT CLAIR cedex